

**COMMUNE DE BATS****DELIBERATION N° 2024/05****SEANCE DU 21 MARS 2024**

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le vingt et un du mois de mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 15/03/2024

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaëlle MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYSCHIE, Joel VIDOT, Karine LESPIAU et Marc DABESCAT

Absent excusé : Laurent DUMARTIN

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Gaëlle MARTIN

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

Objet : **Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2023 du Lotissement LAHITTE**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté avant préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDERANT que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, DECIDE :

d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023 du Lotissement LAHITTE. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue du compte.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau (Villa Noulibos - 50 Cours Lyautey- 64010 PAU Cedex ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de l'accomplissement des formalités de publicités requises.

Fait et délibéré les Jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-Marc DUPOUY



La secrétaire de Séance
Gaëlle MARTIN

Résultats budgétaires de l'exercice

72101 - LOT DE LAHITTE - BATS TURSAN

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
RECETTES					
Prévisions budgétaires totales (a)	306 007,00	311 243,03		617 250,03	
Titres de recette émis (b)	208 806,90	255 879,10		464 686,00	
Réductions de titres (c)					
Recettes nettes (d = b - c)	208 806,90	255 879,10		464 686,00	
DEPENSES					
Autorisations budgétaires totales (e)	306 007,00	311 243,03		617 250,03	
Mandats émis (f)	223 143,05	253 609,66		476 752,71	
Annulations de mandats (g)		340,56		340,56	
Dépenses nettes (h = f - g)	223 143,05	253 269,10		476 412,15	
RESULTAT DE L'EXERCICE					
(d - h) Excédent					
(h - d) Déficit	14 336,15	2 610,00		11 726,15	

Exercice 2023



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

72101 - LOT DE LAHITTE - BATS TURSAN

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif LOT DE LAHITTE - BATS TURSAN					
Investissement	97 200,10		-14 336,15		82 863,95
Fonctionnement	-249,98		2 610,00		2 360,02
Sous-Total	96 950,12		-11 726,15		85 223,97
TOTAL II	96 950,12		-11 726,15		85 223,97
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	96 950,12		-11 726,15		85 223,97

